

PREAC ART CONTEMPORAIN

Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle
en art contemporain - Bretagne

CYCLE THÉMATIQUE NATIONAL 2024

Si loin si proche

Création artistique, ruralité et EAC,
une relation à ré-inventer ?

● DÉFRICHER

13 & 21 février 2024

| 9h30 - 12h30

Pour recueillir des
bases théoriques et
des témoignages sur la
relation artistique avec
le contexte rural.

WEBINAIRES

● CULTIVER

13 ou 20 mars 2024

| 9h30 - 17h

Pour trouver les
leviers d'actions via
l'expérimentation
artistique et
l'interconnaissance.

JOURNÉE EN PRÉSENCE

Soutenu
par



le cham
insear



Si loin si proche

Création artistique, ruralité et EAC, une relation à ré-inventer ?

Cycle thématique 2024

du PREAC art contemporain

De quoi parle-t-on et quels regards porte-t-on aujourd'hui sur la ruralité ? « Espaces », « territoires », « zones », « milieux », « paysages » ruraux sont autant de dénominations pour ces contextes pluriels mais qui forment un ensemble structuré par des effets et caractéristiques particulières.

L'une d'entre elles est certainement la présence de l'art et la culture -tout comme les acteurs et actrices qui les portent et les transmettent-, au cœur de la dynamique de ces espaces et à de multiples endroits et temps de la vie.

En (re)définissant les relations entre création, art contemporain et espace rural, comment comprendre les liens qu'entretiennent avec la « ruralité », la classe, l'éducation mais aussi les artistes et lieux d'art, la transmission et médiation des arts visuels et de la création ?

De quelles histoires et représentations, au-delà des lieux communs et poncifs, peut se nourrir notre imaginaire et comment les mettre au service de projets transversaux ? Ici, l'hypothèse d'un « déplacement » de chacun et chacune, peut-être l'un des enjeux clés (symbolique comme littéral).

Alors comment déployer des projets d'éducation artistique et culturelle au regard des spécificités de travail dans un contexte rural ?

C'est à la lumière d'interventions de chercheur·euses, d'artistes et de professionnel·les de la médiation et de l'éducation, que le PREAC art contemporain propose en 2024 plusieurs temps d'études et d'expérimentations autour des réalités et de l'interconnaissance des personnes œuvrant pour l'éducation artistique et culturelle dans l'espace rural.

PRÉ-PROGRAMME (sous réserves)

● DÉFRICHER | Webinaires

Mardi 13 février 2024

— État de l'art
9h30 – 12h30

Dialogues et mises en perspectives des points de vue de l'histoire de l'art, de la géographie, des sciences de l'éducation.

Mercredi 21 février 2024

— Témoignages et expériences
9h30 – 12h30

- Point de vue d'un·e artiste plasticien·ne
- Retour sur un projet d'EAC en lycée agricole
- Présentation d'une structure artistique et culturelle implantée en contexte rural

NB : les webinaires sont ouverts à toute personne intéressée par la thématique, sur inscription, en dehors du stage national : [formulaire en ligne](#)

● CULTIVER | Journée professionnelle

Pour la journée de pratique et d'échange, deux dates et deux lieux sont au choix :

Mardi 13 mars 2024

À Superflux
Bazouges-la-Pérouse (35)

ou

Mercredi 20 mars 2024

Finistère (29)
lieu à venir

9h30 - 17h

- Rencontrer : accueil des participant·es et présentation du lieu
- Pratiquer : Atelier avec un·e artiste plasticien·ne
- S'approprier : Atelier ressource et méthodologique avec un·e professionnel·le de l'EAC
- Retours en collectif

PUBLIC & MODALITÉS D'INSCRIPTION

→ [FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE](#)

Date limite : 19 janvier 2024

JAUGE : 50 places (25/journée).

Ce cycle de 3 jours s'adresse aux professionnel·les et personnes ressources œuvrant pour l'éducation artistique et culturelle dans le champ de l'art contemporain et des arts visuels :

- Personnes ressources de l'Éducation nationale : conseiller·ères pédagogiques, chargé·es de mission, professeur·es relais, formateur·trices, personnel·les d'inspection et d'encadrement...
- Professionnel·les de l'art contemporain : de structures ou associations culturelles dans le champ des arts visuels (médiateur·rices, chargé·es des publics), artistes plasticien·nes, professionnel·les culture des collectivités territoriales...
- Professionnel·les de la jeunesse et du champ social : formateur·rices et référent·es cultures des réseaux professionnels de l'animation et de l'éducation populaire, professionnel·les de la petite enfance, travailleur·euses sociaux...

→ L'ensemble des actions du cycle sont gratuites.

→ Frais de mission des professionnel·les hors Éducation nationale (déplacements, repas, hébergement) sont à la charge des stagiaires.

(Pour l'Éducation nationale : cette formation est inscrite au PNF. Si votre inscription est validée, vous bénéficierez d'un OM).

LE PREAC ART CONTEMPORAIN

- Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle en art contemporain – BRETAGNE

Depuis 2002, le PREAC art contemporain a pour vocation d'accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle par la mise en place de temps de rencontres, de réflexions et de formations professionnelles sur des problématiques liées à la transmission des savoirs dans le domaine de l'art contemporain. Le Pôle produit et diffuse également de la ressource et des outils pédagogiques pour faciliter la mise en œuvre de projets d'EAC sur le territoire régional et national.

Il associe des représentant-e-s du ministère de la Culture – DRAC Bretagne, du ministère de l'Éducation nationale – Rectorat de l'Académie de Rennes, de L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de Bretagne et des structures culturelles membres du réseau a.c.b – art contemporain en Bretagne (les centres d'art d'intérêt national 40mcube, La Criée, Passerelle et GwinZegal ainsi que le Frac Bretagne). Depuis 2017, le PREAC est coordonné par a.c.b – art contemporain en Bretagne.

Plus d'informations sur : www.preac-artcontemporain.fr

LES PÔLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Les PREAC sont des pôles de formation continue en Éducation Artistique et Culturelle. Ce sont des instances partenariales, implantées en régions et en académies, comprenant une ou plusieurs structures culturelles, le rectorat à travers la délégation académique aux arts et à la culture (DAAC), la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'école académique de la formation continue (EAFC) de l'académie du PRÉAC.

Les PREAC ont pour mission de développer une culture commune de l'Éducation Artistique et Culturelle et de contribuer au déploiement de la politique publique du 100% EAC au travers de la formation de prescripteurs de formations et la constitution de ressources.

Pilotés conjointement par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les PREAC sont coordonnés depuis 2022 par l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique Et Culturelle (INSEAC du CNAM).

40 PREAC existent aujourd'hui sur le territoire national, répondant chacun à une thématique particulière et répartis sur 11 domaines d'Éducation artistique et Culturelle.

Pour quel public ?

Les formations s'adressent à un public intercatégoriel de professionnels de l'EAC susceptibles d'être prescripteurs de formations ou de projets partenariaux ambitieux, issus des domaines de l'éducation, de la culture, et de l'enfance et de la jeunesse.

En savoir plus : <https://etabli-eac.cnam-inseac.fr/preac/>

Soutenu
par

